



SST

Sauveteur Secouriste du Travail – Formation continue –



14 heures



Nous contacter



Les Vaseix



NC

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Le SST est un salarié de l'entreprise.

- Le SST intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise,
- Le SST contribue à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie.

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

CONDITIONS DU MÉTIER

Le sauveteur secouriste du travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

L'activité de sauveteur secouriste du travail s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise ou d'un établissement tiers dans lequel il intervient.

Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (art. R.4224-16) et la présence de secouristes (art. R.4224-15). L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

cfppa.limoges@educagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés,
- Particuliers.

Pré-requis

La formation est dispensée et évaluée en langue française.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.
De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum par session.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend 14 h en centre en présentiel.
La volumétrie horaire est communiquée à titre informatif.

Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Equivalences et passerelles

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Modalités pédagogiques

En centre, formation dispensée en présentiel, en salle avec utilisation de matériels pédagogiques spécifiques. (Matériel de simulation et d'apprentissage)

Contenus principaux de la formation

MODULES	
Domaine de compétences 1	Intervenir face à une situation d'accident du travail - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise - Protéger de façon adaptée - Examiner la victime - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime - Secourir la victime de manière appropriée
Domaine de compétences 2	Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
Durée totale 14 heures.	

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Certificat SST	NC	NC	INRS	NC

Modalités d'évaluation

Un certificat SST (modèle national) est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée.

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Cette évaluation ne doit pas dépasser 2 heures.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

Une attestation d'assiduité vous sera remise à l'issue de votre parcours de formation.

Passage par blocs de compétences

NC

Suite de parcours

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et modes de financement

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc...)

280€/personne et par session - Tarif groupe de 10 personnes : 2200€ par session

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Chiffres clés

Taux (sessions 2022 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)		
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction
NC	100 %	100%

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Référente administrative :

Carine BOURROU
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr